

48.24 p. 100 des familles ayant deux enfants ou moins, et, par conséquent, non éligibles pour les allocations, en vertu du projet proposé. Il n'existe malheureusement pas de données quant à l'âge des enfants de ces familles, mais on pourrait supposer, puisqu'ils demeurent tous avec leurs parents, que le plus grand nombre sont des jeunes enfants. Puisque la moitié des familles avaient deux enfants ou moins, et que malgré tout la moyenne pour le Canada était de 2.32, il est évident que quelques-unes de ces familles doivent être très nombreuses. De fait, 12.46 p. 100 avaient 6 enfants ou plus. En considérant les divers pourcentages, le nombre d'enfants dans les familles, et en essayant de faire des calculs, sans tenir compte des familles ayant plus de 6 enfants éligibles, \$56,300,000 semblent être l'estimation minima du coût par année de ce projet. En y ajoutant la moitié de la natalité canadienne de 230,000 par année, à \$60 par enfant, on ajoute un autre \$13,000,000.

Un autre calcul est possible en prenant le nombre des enfants au Canada, âgés de moins de 14 ans dans le recensement de 1921, soit 2,850,000. La moyenne de 2.32 enfants par famille au Canada indiquerait que non un tiers mais plus probablement la moitié de ces enfants serait éligible, et au lieu d'une moyenne de \$50 par enfant (\$50 pour le premier enfant, \$60 pour le deuxième et \$80 pour le troisième et les enfants subséquents), il faut prendre une moyenne bien plus élevée, vu que presque la moitié des familles dans le recensement avaient 3 enfants ou davantage. Il faudrait donc élever la moyenne de \$60, vu que la famille ne recevrait pas d'allocation avant d'avoir trois enfants. La moitié de ce total ferait 1,425,000 enfants à \$60 par année, c'est-à-dire, \$85,500,000.

Donc, les frais au bas mot ne sembleraient pas être inférieurs à 50 millions de dollars annuellement et pourraient avec plus d'exactitude, semble-t-il, atteindre un montant de 50 à 60 p. 100 plus élevé. On prétend que le Canada ne pourrait pas et ne devrait pas envisager cette addition aux impôts exigés de ses 10 millions d'habitants, et que toutes les preuves ci-dessus démontrent que la mesure d'après laquelle cet argent serait dépensé est à la fois peu pratique et inutile au Canada, à l'heure présente. L'ensemble des taxes fédérales s'élève en moyenne à \$37.76 par tête annuellement—leur totalité se chiffre à environ 350 millions de dollars. Les taxes provinciales doivent s'élever à 80 millions près, vu qu'elles ont quintuplé au cours de la dernière décade. On ne peut pas faire une estimation juste de la totalité des taxes municipales; elles seraient en moyenne de \$33 par tête dans l'Ontario et plus de \$20 dans le Québec. Les dettes garanties par des obligations des municipalités canadiennes s'élèvent à près de 900 millions de dollars. Assurément, dans les circonstances, le moyen d'assurer le développement progressif de ce pays n'est pas d'imposer d'autres impôts à ses habitants, mais de s'efforcer de les rémunérer plus équitablement, sur la base de la capacité de gain, et d'insister sur l'observation de ces obligations fondamentales qui ont amené notre civilisation à son état actuel.

Le peuple canadien est jeune, robuste et viril; son niveau de vie n'est dépassé par aucune nation au monde, si ce n'est les États-Unis. Il est prévoyant, économe, sain et ambitieux. Sa population n'est pas fatiguée et corrompue comme celles des nations anciennes et usées. Il a montré, au cours de son histoire, qu'il possède toutes ces qualités qui sont essentielles pour un jeune peuple habitant un pays riche en ressources et promettant beaucoup pour l'avenir, c'est-à-dire—l'énergie, l'ambition, l'indépendance, la maîtrise de soi-même et la discipline de l'esprit et du corps. Le peuple canadien est sain, moral et bien discipliné. Le sol de son pays renferme assez de richesses pour tous; les Canadiens possèdent la vision, la force et l'énergie nécessaires pour les développer. Le gouvernement devra faire preuve de fermeté et d'habileté afin d'assurer que l'équité et la justice règnent dans leur distribution. Ayons confiance que le peuple canadien les produira. Laissons à ce jeune pays sa force et son développement naturel. Ne cherchons pas à lui administrer les stimulants dont ont